



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 05 décembre 2017

Déclaration liminaire Autonome CAP Nationale catégorie B

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres de la CAP,

En cette fin d'année 2017, nous souhaitons vous faire part de notre vision de la direction qu'emprunte notre profession en général, et des mesures qui touchent les officiers en particulier.

Michel ROCARD disait que « les bonnes choses sont lentes à naître », c'est sur cette idée que nous fondons nos espoirs pour le devenir de notre profession. Ceux qui décident, dirigent, gouvernent, ont perdu le sens du temps long. C'est l'instant présent qui dicte les conduites. Le sens du bien commun s'est également perdu dans les couloirs du pouvoir et l'intérêt particulier prévaut désormais, bien aidé en cela par le corporatisme.

Mais, derrière les remises de médailles, les promotions à de nouveaux grades qui exposent à l'ivresse des sommets, il y a une réalité bien plus complexe. Des réformes dépréciées car incompréhensibles, tant elles sont le fruit d'une intelligentsia déconnectée du terrain, et des visions qui s'éloignent entre pratiquants et théoriciens.

Oui, la souffrance au travail est un véritable sujet, qu'aucune breloque ne saurait faire oublier. Oui, l'absence de reconnaissance entraîne un épuisement professionnel risqué. Oui, le comportement de certains cadres supérieurs est inacceptable, mais il perdure en toute impunité. Oui, « le courage c'est de chercher la vérité et de la dire » !

Nous sommes parfaitement conscients que le sort des quelque 4 000 lieutenants professionnels ne pèse pas grand-chose face aux emplois supérieurs de direction. Pour quelle raison le principe de réviser les conditions ubuesques d'accès à ce cadre d'emplois s'avérerait elle indispensable.

FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT

Permettre en 2018, à un sous-officier titulaire des formations et anciennetés requises de se présenter à l'examen de Lieutenant 2e classe, fut difficile à obtenir, et pourtant, vous pourrez constater que ce n'est qu'un grain de sable, qui ne changera rien au quotidien des dirigeants de la DGSCGC. C'est de l'humain, ça n'a pas de consistance, ça ne rapporte rien directement.

Il y avait plus urgent. Limiter l'accès au concours de colonel. Chercher par tous les moyens à permettre aux directeurs et directeurs adjoints de vite accéder au grade de colonel, puis de contrôleur général, puis espérer qu'ils puissent intégrer l'inspection générale de l'administration, le cadre d'emplois des sous-préfets ou, pour les meilleurs et les plus zélés, celui des Préfets. Voilà de plus nobles entreprises.

Eh bien, cette vision, à peine caricaturale, ne correspond pas à notre engagement. Nous voulons que les décisions prises par le gouvernement, aillent dans l'intérêt de ceux qui servent aujourd'hui et de ceux serviront demain nos concitoyens. Nous sommes les bâtisseurs de cathédrales de Charles PEGUY : le sens importe plus que la forme !

Que ceux qui veulent décrédibiliser notre discours nous expliquent comment ils distinguent au premier coup d'œil sur un feu d'appartement un lieutenant hors classe d'un lieutenant 2e classe. Que ceux-là ensuite nous démontrent l'intérêt d'avoir restreint les emplois ouvrant droit à présenter l'examen de 2e classe, et qu'ils concluent en justifiant l'immobilisme qui gangrène notre profession, exception faite des strates supérieures.

.../...

Au lieu que l'ENSOSP s'occupe de la longueur des pantalons portés par ses élèves à la restauration, que l'effort se porte sur un enseignement de qualité, ouvert sur l'extérieur, ouvert sur l'université, et exportable, pour permettre aux cadres de demain de faire valoir leurs compétences techniques, mais également leurs connaissances auprès des autres administrations.

En cette fin d'année 2017 les sapeurs-pompiers sont à la fête. Au triste registre des morts en service, s'ajoute désormais la rubrique des faits divers avec une dramatique escalade des agressions, qui quotidiennement touchent nos frères d'armes, des insultes aux guet-apens de scélérats masqués et impunis. Dans la France du XXIe siècle, l'uniforme, autrefois respecté, est devenu une cible. Notre profession subit cette évolution détestable de la société.

Au lieu de regarder le déroulement de carrière des Directeurs, au lieu d'écouter la FNSPF qui s'épanche allégrement sur les plateaux télé, s'arrogeant le droit de parler au nom des sapeurs-pompiers de France, il serait plus intéressant de croiser les regards de ceux qui donnent leur vie pour sauver celles des autres, de ceux qui vieillissent prématurément et nous quittent plus jeune parce qu'ils ont fait ce choix professionnel.

Les deux dernières réformes majeures qui nous ont frappés ont creusé le fossé des inégalités, la hausse de la CSG, compensée dans les mots pas encore dans les actes, le report sine die du protocole PPCR, sont autant de coups portés à l'engagement des sapeurs-pompiers.

Alors si notre présence ne permet qu'une seule chose, que ce soit pour vous de prendre conscience qu'il est temps d'agir. Parce que l'inaction serait complice, l'indifférence mortelle. Si les sapeurs-pompiers ne peuvent pas compter sur ceux qui les dirigent, à qui peuvent-ils s'en remettre. La réciprocité vaut tout autant, alors, pour ceux qui penseraient inutiles de regarder en bas, permettez-moi de conclure avec Nietzsche « Ô grand astre ! Quel serait ton bonheur si tu n'avais pas ceux que tu éclaires ».

***Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement
AUTONOME***

Pour diffusion et affichage